

## TARIFS NEGOCIES POUR LES ADHERENTS DE LA FAGIHT

PRESTATIONS	Passage/Périodicité	Obligatoire/Conseillé	Prix H.T.	Prix TTC
<b>ANALYSE ET SECURITE ALIMENTAIRE*</b>				
Collecte et analyse sur aliment	4 / an	Obligatoire	56 €	67.20 €
Contrôle de surface par Petrifilm	4 / an	Obligatoire	4 €	4.80 €
Audit Express			30 €	36 €
Audit Expert	1	Oui (il faut au moins une personne formée)	200.60 €	240.72 €
<b>PREVENTION DU RISQUE LEGIONELLES *</b>				
Prélèvement et analyse Légionelle	1 / an	Obligatoire	70 €	84 €
<b>CONTROLE DES RESEAUX D'EAU POTABLE*</b>				
Prélèvement et analyse	1 / an	Obligatoire	75 €	90 €

**Planification de l'intervention :** à réception de la commande, le service prélèvement de Savoie Labo prendra contact pour programmer l'intervention.

**Condition d'intervention :** Une personne devra accompagner le technicien-préleveur de Savoie Labo sur site pour lui indiquer les points de prélèvement.

Si déplacement supérieur à 100 Kms dans ce cas il y aura des frais de 0.60 € HT/KM

**Consultation des résultats :** disponible en direct sur l'Extranet Savoie Labo (service gratuit sur simple demande)

**\* Règlements :**

- (CE) n° 2073 du 15-11-1005, N° 1441/2007 du 5-12-2007, N° 365/2010 du 28-04-2010, N° 178 du 28.01.2002, N° 852 et 853 du 29/04/2004 disponible sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/la-reglementation>
- Pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) : Arrêté du 01/02/2010 relatif aux installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire
- Arrêté du 21/01/2010 modifiant l'arrêté du 11/01/2007 – <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006055263>